

DISCOURS prononcé par Mr. SALOMON le vingt-troisième Août 1644, lorsqu'il fut reçu à la place de M. de Bourbon

Messieurs,

Je souhaiterais, pour m'acquitter dignement du remerciement que je vous dois, qu'il me fût aisé de témoigner à toute cette illustre Compagnie ma reconnaissance, comme il me serait difficile de modérer et dissimuler la joie que j'ai d'y être reçu. Je puis dire avec vérité, MESSIEURS, et vous le pouvez remarquer en moi, que cette passion qui se rend visible dans les sens, et qui se représente mieux, et s'explique plus efficacement et plus intelligiblement par les yeux que par la voix, me possède en telle sorte, que j'ai presque autant de peine à trouver des paroles pour vous rendre grâces, qu'il m'est impossible d'en avoir de proportionnées à l'obligation que je vous ai, et à mon ressentiment ; et si cet acte de devoir et de gratitude, dont je vous suis redevable aujourd'hui, n'avait besoin d'autre expression ou démonstration extérieure, que les désordres d'une joie excessive, ou la confusion et le silence d'un modeste respect, je croirais que vous pourriez être satisfaits, et je le serais moi-même de mon compliment. Mais puisque la coutume et la bienséance ne me permettent pas de me taire, où j'ai un si juste sujet de parler ; que mon silence passerait peut-être pour insensibilité ou ingratitude, je crois, MESSIEURS, que vous pardonneriez à ce premier effort, si je n'y emploie d'autre style, et ne suis d'autres règles que l'impétuosité du mouvement intérieur, plus capable d'affections puissantes, que d'ordre ou de préparation, qui me fait néanmoins connaître que je vous suis doublement obligé, et plus que je ne le saurais dire, puisque je le suis sans mérite, et qu'il m'en revient tant d'honneur.

Je ne me flatte pas, MESSIEURS, seulement de la gloire d'être dorénavant partie d'une Compagnie, qui est l'abrégé et le recueil de tout ce que la raison peut produire d'excellent, et d'achevé quand elle est rectifiée par une méditation bien réglée, et qui a le plus purement découvert les règles que le bon sens doit tenir, pour chercher et expliquer convenablement toutes les belles choses, et qui a trouvé le secret de joindre la force du raisonnement aux délicatesses de l'élocution ; et que je pourrai me vanter d'avoir été admis dans une Assemblée, l'institution de laquelle ne doit pas être estimée un des moindres, ni des moins durables ouvrages, dont ce siècle se peut glorifier, puisqu'elle a reçu sa forme par les soins d'un Grand homme, qui durant sa vie n'a rien trouvé de difficile, et qui a laissé par tout après sa mort de l'admiration et de l'étonnement de ses hauts desseins ; et qu'encore à présent cette Compagnie est sous la protection de la même autorité, qui conserve les lois de ce Royaume, et de celui qui d'un consentement universel est l'Arbitre souverain de la droite raison et de l'éloquence, comme il est le dépositaire de la Souveraine justice. Je puis me prévaloir plus singulièrement de cet avantage, parce que son approbation et son choix m'ont procuré une place, que sans sa recommandation je n'eusse osé prétendre après qu'elle a été remplie d'un homme, dont le nom célèbre vaut seul un éloge tout entier. Toutes ces considérations qui me sont très-chères, et me touchent bien sensiblement, donnent lieu à un autre motif de la raison, duquel vous pouvez juger avec quelle estime je reconnais l'honneur que vous me faites, puisque je le mesure par ma propre utilité et par mon profit particulier. Je dis, MESSIEURS, mon intérêt particulier, et qui ne peut être commun à tous les autres qui sont entrés en cette société, parce qu'il n'y en a pas un, qui dans cet agréable commerce d'esprit et de vertu qui s'y pratique, n'y porte et ne mette presque autant qu'il en peut tirer, et ne fasse une espèce d'échange et de trafic des notions, dont il est éclairé avec les lumières d'autrui qui lui sont communiquées. Mais pour moi, qui ne viens que pour y apprendre, et qui n'oserais produire qu'avec honte mes faiblesses, je me trouve en l'état de ceux qui prétendent devenir riches, en recevant

de toutes parts, et que leur indigence excuse de ne rien donner. J'espère d'autant plus aisément que cet avantage ne me fera point envié, que c'est le seul moyen par lequel je puisse arriver à cette élévation et conformité d'esprit, que la communication et participation de tous les nobles et vertueux exercices de l'esprit a mis en si haut point en cette Compagnie. Je me sens excité à présumer cette faveur par la complaisance, l'union, l'amitié, et la déférence réciproque qui se font admirer parmi vous, MESSIEURS, et qui mettent dans tous les cœurs comme dans les esprits une égalité et une correspondance à une même fin si parfaite, qu'il semble que le Génie, qui préside aux belles Lettres, et celui qui forme les amitiés, se soient mutuellement établis en ce lieu, de même qu'en l'Académie d'Athènes, les Sages, qui en avoient l'entrée, érigèrent et adoraient sur un même Autel, les statues de Minerve et de l'Amour.

J'attends, MESSIEURS, et ose vous demander cette grâce, comme la continuation de celle que vos suffrages m'ont déjà accordée, qu'étant admis dans vos Assemblées mes défauts soient excusés par votre bonté ; et que puisqu'ils n'ont pas été considérés quand ils me devaient donner l'exclusion formelle, vous souffriez qu'avec docilité je m'étudie à les corriger par la connaissance des bonnes qualités et perfections de ceux qui composent cette Compagnie ; et que jusqu'à ce que le temps et le bien de votre conversation m'aient appris à vous remercier de meilleure grâce, je vous fasse des protestations d'une façon grossière, mais véritable et sincère de ma reconnaissance respectueuse, et d'une obéissance soumise.